

Moudon, le 13 novembre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 12 novembre 2019
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 41/19

Demande d'un crédit de CHF 3'605'000.- pour la réfection des aménagements routiers, la création d'une place de rebroussement des bus et le remplacement de canalisations et conduites à l'avenue de Lucens, aux écoles et à la rue Grenade

- vu le préavis de la Municipalité No 41/19 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise la Municipalité à entreprendre des travaux pour la réalisation de l'étape 1 du réaménagement du centre-ville,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 3'605'000.- TTC, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense totale sera comptabilisée au bilan et amortie selon les possibilités du ménage communal, avec une durée maximale de trente ans,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 43 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 12 novembre 2019.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :



Monique Tombez

Nicole Wyler